

JANVIER 2023



**pharmacy
.brussels**

INFO OT

Rédaction : Chantal Breuer
Merci à l'APB

Table des matières

FIN DES MESURES COVID EN PHARMACIE AU 1ER FÉVRIER 2023	3
TESTS RAPIDES & VACCINATION COVID	3
PAXLOVID - LAGEVRIO	3
NOUVELLE CATÉGORIE SOCIALE SPÉCIFIQUE À PARTIR DU 01/01/2023.....	4
BAISSES DE PRIX AU 01/02/2023	4
MESSAGE D'ERREUR LORS DU SCAN D'UN CODE RID	5
SHOPPING MÉDICAL DUROGESIC 100 MCG, 10 PATCHES (AFMPS)	5
MATERIEL REMBOURSE TRAJET DE SOINS & PROGRAMME EDUCATION ET AUTOGESTION – 01/01/2023	6
FACTURE UNIQUE APB 2023	7
ADAPTATION DE LA MARGE ÉCONOMIQUE ET INDEXATION DES HONORAIRES AU 01/01/2023 (SOURCE : APB)	8
BANDAGISTERIE	10
PREPARATIONS MAGISTRALES – HONORAIRES AU 01/01/2023	10
MODIFICATIONS DES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT (SOURCE APB)	11
Recherche d'emploi	14
PHARMACIENS	14
ASSISTANTS PHARMACEUTICO-TECHNIQUE	14
Offres d'emploi	14
Pharmacies à remettre.....	15
Candidats repreneurs.....	15

FIN DES MESURES COVID EN PHARMACIE AU 1ER FÉVRIER 2023

La publication, le 25 octobre 2022, de l'AR nr21 **met fin à un certain nombre de mesures COVID**, dont pour les pharmacies :

- Remboursement en officine ouverte au public des spécialités pharmaceutiques **LUCENTIS** et **EYLEA**
- **Prolongations automatiques des autorisations** du médecin-conseil

Et l'oxygénothérapie ?

L'oxygénothérapie n'est **pas concernée par l'AR mettant fin aux mesures Covid**, mais nous tenons cependant à préciser que la possibilité de pouvoir utiliser l'oxygène liquide ne se justifiait qu'en « vraie pleine crise » quand il n'y avait pas assez d'oxygène.

Nous reprenons une phrase du site Internet de l'INAMI qui s'applique à la situation de l'oxygénothérapie actuelle :

Les mesures COVID-19 reprises sur cette page restent d'application pour les situations exceptionnelles dans lesquelles la reprise normale ne serait temporairement pas encore possible.

TESTS RAPIDES & VACCINATION COVID

L'arrêté royal instaurant officiellement les honoraires pour la préparation, la délivrance et l'administration de vaccins COVID a enfin été publié au Moniteur. Le cadre légal permettant **la rémunération des actes du pharmacien liés à la vaccination COVID restera d'application (au moins) jusqu'au 31 décembre 2023**.

L'arrêté royal, publié le 14 décembre au Moniteur, instaure officiellement les honoraires (approuvés à la mi-juillet par le Conseil des ministres) :

- Pour **l'administration** d'un vaccin COVID-19 par un pharmacien, médecin ou infirmier : **15,5 €**
- Pour la **préparation** de vaccins COVID-19 (seringues) dans une pharmacie ouverte au public et, le cas échéant, pour la délivrance des vaccins COVID-19 préparés (seringues) à des médecins ou à des infirmiers : **3,22 €**

Autre bonne nouvelle : le cadre légal permettant **l'exécution de tests antigéniques rapides en officine est lui aussi prolongé d'un an**.

PAXLOVID - LAGEVRIO

Medista reçoit encore beaucoup de commandes

Depuis fin octobre, les **commandes** de médicaments issus du stock stratégique de l'Etat doivent se faire auprès de la **société Movianto**. Le formulaire de commande ad hoc est à votre disposition sur le **site web de l'APB dans la toolbox « Info Corona »**.

De ce fait, **vous ne pouvez plus vous adresser à Medista** pour les commandes et retours de médicaments issus du stock stratégique de l'Etat (Paxlovid®, Lagevrio®, rifampicine, etc.). Les commandes par téléphone (via le numéro de GSM figurant sur le formulaire de commande) ne sont permises qu'en cas de circonstances exceptionnelles.

NOUVELLE CATÉGORIE SOCIALE SPÉCIFIQUE À PARTIR DU 01/01/2023

Dès ce 1^{er} janvier 2023, une nouvelle **catégorie sociale spécifique** entre en vigueur, octroyant aux bénéficiaires concernés un remboursement à 100% de leurs tickets modérateurs.

Autrement dit, si les conditions pour son application sont présentes, le tiers payant doit obligatoirement être appliqué et le ticket modérateur est à charge de l'assurance maladie-invalidité.

Pour cette nouvelle catégorie, vous ne pourrez donc pas compter un ticket modérateur pour les délivrances des produits et préparations magistrales remboursables, pour autant que les éventuelles conditions de remboursement soient rencontrées (attestation, âge...) et que le patient concerné :

- soit bien **assuré dans une mutuelle** (réponse d'assurabilité via MyCareNet; à défaut utiliser les données reprises sur la vignette de la mutuelle)
- soit en possession **d'un document papier** (modèle du document en cliquant sur le [lien](#)) confirmant son droit à une intervention à 100%.
- **Attention**, ce document :
 - n'est **valable qu'à la date qui y figure**;
 - **doit être conservé par le pharmacien** en vue d'éventuelles contestations par la mutuelle;
 - **prime sur l'information donnée par MyCareNet** si elle est différente de l'information reprise sur la vignette mutuelle;
 - **vous permet de choisir l'option « remboursement à 100% » pour la tarification**. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter la documentation de votre maison de soft.

Ce remboursement à 100% est d'application sur les préparations magistrales et les produits remboursés par l'INAMI, mais il n'est **pas applicable pour l'intervention spécifique des contraceptifs** (BIM ou bénéficiaires de moins de 25 ans) **ni pour l'éventuel supplément à charge de l'ayant-droit pour un tensiomètre dans le cadre d'un trajet de soins**.

BAISSES DE PRIX AU 01/02/2023

Le prix de 7 conditionnements va baisser au 1^{er} février 2023.

Pour certains d'entre eux, la **différence** au niveau du prix pharmacien **s'élève à plus de 460 euros**.

CNK	Dénomination	02-2023 Prix Phn	01-2023 Prix Phn	Diff Prix Phn	Diff Marge Phn
3780459	SKILARENCE 30MG GASTRO RESIST COMP 42 X 30MG	40,65	96,86	-56,21	-2,36
3780467	SKILARENCE 120MG GASTRO RESIST COMP 90 X 120MG	84,92	205,37	-120,45	-2,82
3919313	TECFIDERA 120MG ABACUS GASTRO RESIST CAPS 14	81,47	196,89	-115,42	-2,71
3236080	TECFIDERA 120MG GASTRO RESIST CAPS 14	81,47	196,89	-115,42	-2,71
3666286	TECFIDERA 240MG ABACUS GASTRO RESIST. CAPS 56	320,12	781,82	-461,70	-10,84
3236106	TECFIDERA 240MG GASTRO RESIST CAPS 56	320,12	781,82	-461,70	-10,84
4201836	TECFIDERA 240MG ORIFARM GASTRORESIST CAPS 56	320,12	781,82	-461,70	-10,84

MESSAGE D'ERREUR LORS DU SCAN D'UN CODE RID

Utilisez la carte d'identité du patient !

Suite à un incident lié à une intervention technique au niveau d'eHealth, environ 1.600 prescriptions se sont vues attribuer le même code RID qu'une autre prescription encore en circulation. Bien que le problème ait été détecté rapidement et que les mesures nécessaires aient été prises pour en limiter l'impact, un peu plus de 135.000 prescriptions ayant un code RID non unique ont été mises en circulation.

Pour la très grande majorité de ces prescriptions, il ne faut pas craindre des problèmes en officine, parce que la prescription « originale » (dont le RID a été réutilisé) a déjà été dispensée et archivée. Il reste toutefois environ 1.600 prescriptions "doubles" (c.-à-d. qui possèdent le même code RID qu'une autre prescription encore en circulation). Afin de rendre à nouveau tous les codes RID uniques, le RID de ces prescriptions "doubles" (tant les "originales" que celles datées du 30 novembre) a été modifié le vendredi 9 décembre 2022, dans la base de données de Recip-e.

Si un patient ayant reçu une telle prescription se présente avec une **preuve papier**, un message d'erreur apparaîtra lors du scan du code RID indiquant que celui-ci est inconnu dans le système.

Dans ce cas, vous pourrez consulter sa prescription grâce à sa carte d'identité. Toutes les prescriptions concernées par cet incident restent, en effet, disponibles et exécutables par ce biais.

SHOPPING MÉDICAL DUROGESIC 100 MCG, 10 PATCHES (AFMPS)

L'AFMPS nous a avertit d'**un cas grave de shopping médical basé sur de fausses prescriptions**. Ces fausses prescriptions peuvent être reconnues grâce aux éléments suivants :

- **Il s'agit toujours de Durogesic 100 mcg, 10 patches.** Des benzodiazépines ou du zolpidem peuvent également figurer sur la prescription.
- Les **prescriptions** fournies ne sont **pas électroniques**, mais **dactylographiées** et les chiffres ne sont pas écrits en toutes lettres.
- Jusqu'à présent, il a été rapporté que des prescriptions ont été présentées par une femme née en 1984, une femme née en 1996 et un homme né en 1991. **Les patients ne présentent généralement pas leur e-ID**, mais donnent oralement leur numéro NISS. Les règles du GDPR nous interdisent de transmettre le nom de ces personnes. On ne sait pas actuellement s'il s'agit d'une usurpation d'identité.
- Des appels sont **souvent** passés **pendant le service de garde** pour demander si Durogesic 100 mcg, 10 patches est en stock.
- Le médecin est toujours le **Dr. Stefaan Machiels de Denderleeuw** avec le numéro INAMI 1.44157.82.004. Le médecin a explicitement donné son accord pour la diffusion de cette communication et **a confirmé que les prescriptions sont fausses !**
- L'AFMPS a déjà reçu plusieurs notifications depuis la région d'Alost, de Zottegem, de Termonde et de Wetteren. Les personnes impliquées pourraient déplacer leurs « activités » vers d'autres provinces. **L'AFMPS demande donc la vigilance partout.**

Si l'on vous propose ou si l'on vous a proposé de telles prescriptions, veuillez:

- si possible retenir cette prescription et ne pas délivrer les produits.
- signaler ce fait à narcotics@afmps.be ; Secr.DGEC.SECM@riziv-inami.fgov.be
- déposer plainte auprès de la police locale, en mentionnant le fait que d'autres dossiers similaires pourraient être en cours pour ces personnes.

Compte tenu de la nature du médicament (fentanyl), les autorités comptent sur votre sens des responsabilités en tant que pharmacien pour ne plus exécuter ces prescriptions après la réception de cette alerte !

MATERIEL REMBOURSE TRAJET DE SOINS & PROGRAMME EDUCATION ET AUTOGESTION – 01/01/2023

Délivrance	CNK	Dénomination	Firme	Prix Phn (TVA excl.)	Interv. INAMI (TVA incl)
Glucomètre	2221935	Accu Check Aviva Trajet de soins	Roche	20,91 €	22,17 €
	3322542	Accu-Check Performa	Roche		
	3643806	Accu-Check Guide kit	Roche		
	3643798	Accu-Chek Instant kit	Roche		
	3664620	Ascensia Contour	Ascensia		
	3519287	Ascensia Contour Next One	Ascensia		
	2936649	Ascensia Contour XT Lecteur Glycémie	Ascensia		
	2836039	BG Star Kit Lecteur de Glycémie	Sanofi/Aventis		
	4227633	Diaïtose Xper glucose sanguine & système de contrôle de la cétone	GD Medicals		
	2700169	Freestyle Freedom Lite – Lecteur de glycémie	Abott		
	3125192	Freestyle Precision Neo glucomètre	Abott		
	3195203	Glucomen Areo Set	Menarini		
	2805133	Glucomen LX Plus Set	Menarini		
	3513389	Glucomex LX 2set – 1 set	Menarini		
	3090768	Mystar Extra – Kit Glycémie autosurveillance	Sanofi		
	3358579	One Touch Select plus system kit	Lifescan		
	3586906	One Touch Select Plus Flex system kit 1 kit	Lifescan		
	3951597	One Touch Ultra Plus Reflect System Kit – 1 kit	Lifescan		
3931862	One Touch Verio Flex System	Lifescan			
3931870	One Touch Verio Reflect System	Lifescan			
3190303	One Touch Verio système	Lifescan			
4227617	TD Gluco – glucose sanguine système de contrôle	GD Medicals			
Tigettes	2221919	Accu Chek Aviva Bandelettes 50	Roche	Trajet de soins : 3 x 21,80 € Programme Education et autogestion : 2 x 21,80 €	Trajet de soins : 75,35 € Programme Education et autogestion : 53,19 €
	2045003	Accu Check Compact Bandelettes Glucose 3 x 17	Roche		
	3643780	Accu Check Guide Bandelettes	Roche		
	3643772	Accu Check Instant Tests	Roche		
	2676823	Accu Check Mobile Test Cassette 50 Tests	Roche		
	3316148	Accu-Check Performa – 50 Bandelettes	Roche		
	2576098	Ascensia Contour Bandelettes 50	Ascensia		
	2936631	Ascensia Contour Next Bandelettes réactives 50	Ascensia		
	2836047	BG Star Bandelettes 50	Sanofi Aventis		
	2700177	Freestyle Freedom Lite Blood Glucose – 50 tigettes	Abott		
	3932076	Freestyle Precision Neo strips – 50 bandelettes	Abott		
	3195195	Glucomen Areo Sensor 50	Menarini		
	2549863	Glucomen LX Sensor – 50 tigettes	Menarini		
	3280401	One Touch Select Plus tigettes réactives	Lifescan		
	3951605	One Touch Ultra Plus tigettes	Lifescan		
2829448	One touch Verio tigettes	Lifescan			
4227625	TD Gluco 50 tigettes	GD Medicals			
Lancettes	2612075	Accu Check Softclix Lancettes 100	Roche	5,68 €	
	2676807	Accu Check Mobile Fastclix Lancettes 17 x 6	Roche		
	2623197	Ascensia Microlet Lancettes Ster Couleur 100	Ascensia		
	2198620	BD Microfine Lancettes 33 G 100	B.D.		
	2835940	BG Star Lancettes Ultraminces 100	Sanofi/Aventis		
	3159498	Glucoject Lancets Plus 33G	Menarini		
	4227476	HT One Lancettes 28 G – 100 lancettes	GD Medicals		
	4227542	HT One Lancettes 30 G – 100 lancettes	GD Medicals		
	2998177	Multi-let 28 G – lancettes	Arkay Europe		
	3049632	Mystar Sylkfeel Lancettes	Sanofi		
	3090172	One Touch Delica lancettes (100 lancettes)	Lifescan		
	4138871	One Touch Delica Plus lancettes	Lifescan		
	1705516	One Touch Lancettes Ultrasoft 100	Lifescan		
	2829463	One Touch Lancettes Comfort 100	Lifescan		

Délivrance	CNK	Dénomination	Firme	Prix Phn (TVA excl.)	Interv. INAMI (TVA incl)
Startkit Trajet de soins	2647543	Abbott Startkit Freestyle Freedom Lite Trajet de soins	Abbott	91,99 €	22,17 € + 75,35 €
	3096575	Accu-check Mobile Start Kit	Roche		
Kit de suivi Trajet de soins	2647584	Abbott Maintenance Kit Freestyle Lite Trajet de soins	Abbott	71,08 €	75,35 €
Startkit Education et Autogestion	2647550	Abbott Startkit Freestyle Freedom Lite Education & Autogestion	Abbott	71,09 €	22,17 € + 53,19 €
Kit de suivi Education et Autogestion	2647568	Abbott Maintenance Kit Freestyle Lite Education & autogestion	Abbott	50,18 €	53,19 €

FACTURE UNIQUE APB 2023

Depuis 2021, la facture unique simplifie l'administration liée à la facturation des services de l'APB, tout en vous faisant gagner du temps.

Les différents services proposés par l'APB sont regroupés et facturés en même temps que le montant de la cotisation annuelle. Ce montant peut vous être facturé directement ou par l'intermédiaire de l'office de tarification.

Pour toute question sur la facturation unique, nous vous prions de contacter le service Membres par mail (servicemembres@apb.be) ou par téléphone (02/285.42.17).

La cotisation annuelle a été indexée de 8,14%, conformément à l'indexation des honoraires des prestataires de soins (prévue dans le budget des soins de santé pour 2023).

Le tableau ci-dessous reprend les différents services et montants correspondants qui figureront sur la facture unique pour 2023.

REDEVANCE ANNUELLE	La redevance s'élève à 1.140,00 €	1.140,00€
LICENCE D'UTILISATION DES BASES DE DONNEES	Bases de données professionnelles Avantage redevance APB 2023 ou Bases de données administratives	1.125,00€ - 885,00€ 0,00€
SINGLE MESSAGE CONCEPT	Upload et consultation des données propres aux services soutenus par Farmaflux. Année d'activité 2023 (16,25€/mois)	0€ max.
SERVICE ASSURPHARMA	Rémunération de 2,389 € par mois d'utilisation effective du service en 2022	- 28,67€ max.
DPP	Ce service est offert	0,00€

Tous les montants mentionnés ci-dessus sont HTVA.

- La pharmacie choisit la licence d'utilisation des bases de données qui lui convient. Les Bases de données Administratives comprennent le Tarif des Produits Pharmaceutiques, le Tarif des Préparations Magistrales ainsi que le Tarif de Bandagisterie. Les Bases de données Professionnelles comprennent en plus DelphiCare.
- Les Bases de données Administratives sont incluses dans la redevance annuelle et donc sans coût supplémentaire pour la pharmacie membre de l'APB.
- La redevance pour le Single Message Concept ainsi que la rémunération pour Assurpharma seront calculées en fonction du nombre de mois d'affiliation effective. Le tableau ci-dessus ne reprend que les montants max. pour une année complète.

ADAPTATION DE LA MARGE ÉCONOMIQUE ET INDEXATION DES HONORAIRES AU 01/01/2023 (SOURCE : APB)

MARGE ÉCONOMIQUE

Les nouveaux paramètres de la marge économique sont les suivants pour l'année 2023 :

Prix ex-usine	Marge économique
<= 60 €	7,18% du prix ex-usine
> 60 €	4,308€ + 2,37% du prix ex-usine dépassant 60 €

INDEXATION DES HONORAIRES

Au 1^{er} janvier 2023, les valeurs de la lettre-clé P seront fixées différemment pour les différents honoraires du pharmacien :

P = 2,090843 pour les spécialités pharmaceutiques

(AR du 16 mars 2010 visant l'instauration d'honoraires pour la délivrance d'une spécialité pharmaceutique remboursable dans une officine ouverte au public)

P = 2,162261 pour les aliments diététiques à des fins médicales spéciales

(AR du 24 octobre 2002 fixant les procédures, délais et conditions dans lesquelles l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités intervient dans le coût des aliments diététiques à des fins médicales spéciales)

P = 2,162261 pour le trajet de soins « insuffisance rénale chronique »

P = 2,162261 pour le trajet de soins « diabète »

P = 2,132596 pour les préparations magistrales

P = 2,132596 pour les prestations urgentes

P = 2,132596 pour l'oxygène

(AR du 17 octobre 2011 modifiant l'A.R. du 24 octobre 2002 fixant les procédures, délais et conditions dans lesquelles l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités intervient dans le coût des prestations)

P = 2,132596 pour la délivrance fractionnée de la méthadone

P = 2,132596 pour les Entretiens d'accompagnement « Bon Usage des Médicaments » (BUM)

P = 2,132596 pour la délivrance de médicaments en MRS (TUH)

P = 2,067385 pour la prestation de pharmacien de référence

P = 1,301000 pour le pré-trajet « diabète »

Honoraires de délivrance

Les valeurs des honoraires du nouveau système de rémunération auront les valeurs suivantes :

	Hors TVA	TVA incluse
Honoraire de délivrance	4,77 €	5,06 €
Honoraire TUH	3,50 €	3,71 €

Honoraires de garde

5520-523	Honoraire de garde	5,97 €
5520-937	Honoraire de disponibilité	72,96 €

Honoraires « Oxygène gazeux »

(A.R. 24/10/2002)

4004-693	Accompagnement oxygénothérapie gazeux	14,29 €
4004-941	Accompagnement oxygénothérapie concentrateur	14,29 €
4003-976	Première installation O ₂ et reprise (Pharmacien)	36,00 €
4005-195	Première installation O ₂ et reprise (Fournisseur)	36,00 €

Honoraires « Méthadone »

(12^{ème} avenant à la convention)

5510-276	Accompagnement thérapie de substitution	0,98 €
----------	---	--------

Marge sur les produits d'alimentation à des fins médicales spéciales

(Cfr AR du 24/10/2002, annexe, chap. 2, section 1, 2^o)

Marge maximale	10,81 €
Supplément pour les prix > 41,00 € (htva)	1,08 €

Honoraires « Trajets de soins »

(23^{ème} avenant à la convention pour le TSD)

(AR du 01/03/2018 modifiant l'arrêté royal du 24 octobre 2002 pour le TSI)

5510-284	Trajet de soins Diabète - matériel	10,88 €
5510-292	Trajet de soins Diabète - Glucomètre	7,48 €
5510-326	Education et autogestion Diabète - matériel	10,88 €
5510-334	Education et autogestion Diabète - Glucomètre	7,48 €
5510-367	Trajet de soins Insuffisance rénale - tensiomètre	19,22 €

Honoraires d'Entretien d'accompagnement « Bon Usage des Médicaments » (BUM)

5510-292	BUM – Entretien 1	23,67 €
5510-326	BUM – Entretien 2	23,67 €

Honoraires pour la prestation pharmacien de référence :

5520-059	Honoraire pharmacien de référence	35,70 €
----------	-----------------------------------	---------

Honoraires "Prétrajets" : (AR 01/03/2018)

5520-663	Prétrajet diabète-session individuelle	25,64 €
5520-671	Prétrajet diabète-session groupe	16,03 €
5521-141	Prétrajet diabète-session à distance	25,64 €

BANDAGISTERIE

Indexation de la lettre Y

	Y
Stomie	1,443134
Incontinence	1,383152

PREPARATIONS MAGISTRALES – HONORAIRES AU 01/01/2023

Y compris les gélules vides, adjuvants, papiers poudres, et tout autre type d'ustensiles nécessaire.

FORME	NOMBRE PAR MODULE	NOMBRE DE MODULES					
		1	2	3	4	5	6
Gélules	10	15,10	15,10	15,10	15,10	15,10	15,10
Gélules enrobées *	10	18,94	18,94	18,94	18,94	18,94	18,94
Poudres divisées	10	15,10	15,10	15,10	15,10		
Suppos enfants, BB	5	37,77	37,77	37,77	37,77		
Suppos adultes	5	37,77	37,77	37,77	37,77		
Ovules	5	37,77	37,77	37,77	37,77		
Rectioles (+ 0,43 EUR/pièce)	5	37,77	37,77	37,77	37,77		
Poudres non divisées	50 g	15,10	15,10	15,10	15,10		
Solutions U.I.	100 g	15,10	15,10	15,10	15,10		
Solutions U.E.	100 g	15,10	15,10	15,10	15,10	15,10	15,10
Thés	50 g	15,10	15,10	15,10	15,10		
Crèmes, onguents,... (excipients 0,0213 EUR/g non inclus)	50 g	24,55	24,55	24,55	24,55	24,55	24,55
Collyres	max 1 mod	24,55					
Pommade ophtalmique	max 1 mod	24,55					
Lotion ophtalmique	max 1 mod	24,55					
Honoraire d'urgence	max 1	5,97					
Délivrance telle quelle de crèmes, gels, onguents, pâtes et liquides à usage externe	max 1 mod	3,20					
Délivrance telle quelle de liquides à usage interne, de poudres, plantes et parties de plantes	max 2 mod	3,20	6,40				
Délivrance "G" telle quelle	max 1 mod	2,35					

(*) L'honoraire supplémentaire est déjà intégré

MODIFICATIONS DES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT (SOURCE APB)

Les spécialités suivantes sont remboursables au chapitre I à partir du 1^{er} janvier 2023 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
B-41	4613550	ATORVASTATINE MYLAN 10 mg 100 comprimés	G	12,84	12,84	2,65	1,59
B-41	4613543	ATORVASTATINE MYLAN 10 mg 30 comprimés	G	9,44	9,44	1,49	0,90
B-41	4613576	ATORVASTATINE MYLAN 20 mg 100 comprimés	G	23,97	23,97	6,48	3,86
B-41	4613568	ATORVASTATINE MYLAN 20 mg 30 comprimés	G	11,33	11,33	2,13	1,28
B-41	4613584	ATORVASTATINE MYLAN 40 mg 100 comprimés	G	23,97	23,97	6,48	3,86
B-41	4613592	ATORVASTATINE MYLAN 80 mg 100 comprimés	G	23,97	23,97	6,48	3,86
Cs-7	4619615	BILASTINE AB 20 mg 30 comprimés	G	8,01	8,01	2,41	2,41
Cs-7	4619623	BILASTINE AB 20 mg 50 comprimés	G	9,07	9,07	3,29	3,29
Cs-7	4650073	BILASTINE EG 20 mg 30 comprimés	G	8,01	8,01	2,41	2,41
Cs-7	4655171	BILASTINE EG 20 mg 50 comprimés	G	9,74	9,74	3,83	3,83
B-178	1177229	IOMERON 250 1 flacon injectable 100 ml solution injectable, 510,3 mg/ml		32,41	32,41	8,47	5,04
B-178	1177252	IOMERON 300 1 flacon injectable 100 ml solution injectable, 612,4 mg/ml		37,74	37,74	9,72	5,78
B-178	1177237	IOMERON 300 1 flacon injectable 50 ml solution injectable, 612,4 mg/ml		22,01	22,01	5,77	3,46
B-178	1177278	IOMERON 350 1 flacon injectable 100 ml solution injectable, 714,4 mg/ml		41,61	41,61	10,64	6,32
B-178	2177624	IOMERON 350 1 flacon injectable 150 ml solution injectable, 714,4 mg/ml		57,71	57,71	12,10	8,00
B-178	1177260	IOMERON 350 1 flacon injectable 50 ml solution injectable, 714,4 mg/ml		24,36	24,36	6,57	3,91
B-178	1177328	IOMERON 400 1 flacon injectable 100 ml solution injectable, 816,5 mg/ml		46,54	46,54	11,80	7,01
B-178	1177336	IOMERON 400 1 flacon injectable 50 ml solution injectable, 816,5 mg/ml		26,82	26,82	7,15	4,25
B-224	4393245	LOSARTAN AB 100 mg 98 comprimés	G	20,90	20,90	5,39	3,24
B-224	4393252	LOSARTAN AB 50 mg 98 comprimés	G	20,90	20,90	5,39	3,24
B-224	4567301	OLMESARTAN TEVA GENERICS 10 mg 28 comprimés	G	12,59	12,59	2,56	1,54
B-224	4567293	OLMESARTAN TEVA GENERICS 10 mg 98 comprimés	G	29,44	29,44	7,76	4,62
B-224	4567285	OLMESARTAN TEVA GENERICS 20 mg 28 comprimés	G	13,49	13,49	2,87	1,72
B-224	4567277	OLMESARTAN TEVA GENERICS 20 mg 98 comprimés	G	29,19	29,19	7,71	4,59
B-224	4567251	OLMESARTAN TEVA GENERICS 40 mg 28 comprimés	G	13,49	13,49	2,87	1,72
B-224	4567269	OLMESARTAN TEVA GENERICS 40 mg 98 comprimés	G	29,44	29,44	7,76	4,62
B-178	12369	OMNIPAQUE 240 mg l/ml 1 flacon injectable 10 ml solution injectable, 518 mg/ml		8,48	8,48	1,17	0,70
B-178	12401	OMNIPAQUE 240 mg l/ml 1 flacon injectable 20 ml solution injectable, 518 mg/ml		10,74	10,74	1,94	1,16
B-178	12443	OMNIPAQUE 240 mg l/ml 1 flacon injectable 50 ml solution injectable, 518 mg/ml		19,16	19,16	4,80	2,88
B-178	12534	OMNIPAQUE 300 mg l/ml 1 flacon injectable 10 ml solution injectable, 647 mg/ml		9,24	9,24	1,43	0,86
B-178	12930	OMNIPAQUE 300 mg l/ml 1 flacon injectable 100 ml solution injectable, 647 mg/ml		37,16	37,16	9,59	5,70
B-178	12542	OMNIPAQUE 300 mg l/ml 1 flacon injectable 20 ml solution injectable, 647 mg/ml		11,99	11,99	2,36	1,42

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
B-178	12872	OMNIPAQUE 300 mg l/ml 1 flacon injectable 50 ml solution injectable, 647 mg/ml		22,34	22,34	5,88	3,53
B-178	13144	OMNIPAQUE 350 mg l/ml 1 flacon injectable 100 ml solution injectable, 755 mg/ml		40,81	40,81	10,45	6,21
B-178	2494508	OMNIPAQUE 350 mg l/ml 1 flacon injectable 150 ml solution injectable, 755 mg/ml		54,42	54,42	12,10	8,00
B-178	859678	OMNIPAQUE 350 mg l/ml 1 flacon injectable 200 ml solution injectable, 755 mg/ml		71,15	71,15	12,10	8,00
B-178	12971	OMNIPAQUE 350 mg l/ml 1 flacon injectable 50 ml solution injectable, 755 mg/ml		24,53	24,53	6,61	3,94
B-220	4251823	QUETIAPIN RETARD SANDOZ 200 mg 100 comprimés	G	70,71	70,71	15,00	9,90
B-220	4251815	QUETIAPIN RETARD SANDOZ 200 mg 60 comprimés	G	50,05	50,05	12,10	7,50
B-220	4251799	QUETIAPIN RETARD SANDOZ 300 mg 100 comprimés	G	101,31	101,31	15,00	9,90
B-178	1563733	VISIPAQUE 270 mg l/ml 1 flacon injectable 100 ml solution injectable, 550 mg/ml		36,75	36,75	9,49	5,64
B-178	2274470	VISIPAQUE 270 mg l/ml 1 flacon injectable 150 ml solution injectable, 550 mg/ml		51,28	51,28	12,10	7,67
B-178	1563725	VISIPAQUE 270 mg l/ml 1 flacon injectable 50 ml solution injectable, 550 mg/ml		21,53	21,53	5,61	3,37
B-178	1563758	VISIPAQUE 320 mg l/ml 1 flacon injectable 100 ml solution injectable, 652 mg/ml		41,80	41,80	10,68	6,35
B-178	2274462	VISIPAQUE 320 mg l/ml 1 flacon injectable 150 ml solution injectable, 652 mg/ml		58,13	58,13	12,10	8,00
B-178	1563766	VISIPAQUE 320 mg l/ml 1 flacon injectable 200 ml solution injectable, 652 mg/ml		74,50	74,50	12,10	8,00
B-178	1563741	VISIPAQUE 320 mg l/ml 1 flacon injectable 50 ml solution injectable, 652 mg/ml		24,21	24,21	6,54	3,89

Les spécialités suivantes sont remboursables au chapitre IV, moyennant autorisation du médecin conseil à durée limitée – type b (code '?' au Tarif) à partir du 1^{er} janvier 2023 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
B-227	4637161	KESIMPTA 20 mg (Orifarm) 1 stylo prérempli 0,4 mL solution injectable		1723,63	1723,63	12,10	8,00
A-92	4271789	RYBELSUS 14 mg (Abacus) 30 comprimés		100,25	100,25	0,00	0,00
A-92	4271649	RYBELSUS 3 mg (Abacus) 30 comprimés		100,25	100,25	0,00	0,00
A-92	4271771	RYBELSUS 7 mg (Abacus) 30 comprimés		100,25	100,25	0,00	0,00

Les spécialités suivantes sont remboursables au chapitre IV, moyennant autorisation du médecin conseil à durée illimitée – type d (code '?' au Tarif) à partir du 1^{er} janvier 2023 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
A-45	4613543	ATORVASTATINE MYLAN 10 mg 30 comprimés	G	9,44	9,44	0,00	0,00
A-45	4613550	ATORVASTATINE MYLAN 10 mg 100 comprimés	G	12,84	12,84	0,00	0,00
A-45	4613568	ATORVASTATINE MYLAN 20 mg 30 comprimés	G	11,33	11,33	0,00	0,00
A-45	4613576	ATORVASTATINE MYLAN 20 mg 100 comprimés	G	23,97	23,97	0,00	0,00
A-45	4613584	ATORVASTATINE MYLAN 40 mg 100 comprimés	G	23,97	23,97	0,00	0,00
A-45	4613592	ATORVASTATINE MYLAN 80 mg 100 comprimés	G	23,97	23,97	0,00	0,00

Les spécialités suivantes sont remboursables au chapitre IV, moyennant autorisation du médecin conseil à durée limitée – type type 'e' (code 'E' dans le Tarif) à partir du 1^{er} janvier 2023 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
A-27	4637179	CASODEX 50 (Orifarm) 28 comprimés	R	58,81	58,81	0,00	0,00
A-36	4655155	KLISYRI 10 mg/g 5 sachet-doses 250 mg pommade		62,75	62,75	0,00	0,00

Les spécialités suivantes sont remboursables au chapitre IV avec mention du médecin « Trajet de soins diabète » ou « TSD » à partir du 1^{er} janvier 2023 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION		PP	BR	ACTIF	VIPO
A-97	4271789	RYBELSUS 14 mg (Abacus) 30 comprimés		100,25	100,25	0,00	0,00
A-97	4271649	RYBELSUS 3 mg (Abacus) 30 comprimés		100,25	100,25	0,00	0,00
A-97	4271771	RYBELSUS 7 mg (Abacus) 30 comprimés		100,25	100,25	0,00	0,00

Les spécialités suivantes sont supprimées du remboursement à partir du 1^{er} janvier 2023 :

CRIT	CNK	DÉNOMINATION
B-60	2742856	ACECLOFENAC TEVA 100 mg 20 tabletten
B-354	1544337	ARAVA 20 mg 30 tabletten
B-41	2795979	ATORVASTATIN SANDOZ 10 mg 28 tabletten
A-45	2795979	ATORVASTATIN SANDOZ 10 mg 28 tabletten
A-20	3831120	DARUNAVIR KRKA 800 mg 30 tabletten
B-288	3566973	ENALAPRIL/LERCANIDIPINE KRKA 10 mg/10 mg 28 tabletten
B-288	3597986	ENALAPRIL/LERCANIDIPINE KRKA 10mg/10mg 56 tabletten
B-288	3597978	ENALAPRIL/LERCANIDIPINE KRKA 20mg/10mg 56 tabletten
B-230	4230108	EVENITY 105 mg 2 seringues préremplies 1,17 mL solution injectable, 90 mg/mL
B-8	3017522	FLECATEVA RETARD 100 mg 60 capsules
A-11	263293	HUMULINE 30/70 1 injectieflacon 10 ml suspensie voor injectie, 100 IU/ml
A-11	263277	HUMULINE NPH 1 injectieflacon 10 ml suspensie voor injectie, 100 IU/ml
A-11	263269	HUMULINE REGULAR 1 injectieflacon 10 ml oplossing voor injectie, 100 IU/ml
A-65	4250411	IMATINIB ACCORD 100 mg (Abacus) 120 tabletten
A-65	4200465	IMATINIB ACCORD 400 mg (Abacus) 30 tabletten
B-224	2920163	IRBESARTAN TEVA 150 mg 28 tabletten
B-63	2335438	MELOXICAM SANDOZ 15 mg 30 tabletten
B-241	3155397	MONTELUKAST KRKA 4 mg 56 kauwtabletten
B-154	842138	MYK- 1 1 tube 30 g crème, 10 mg/g
B-90	2550556	NOGEST 5 mg 30 tabletten
B-224	3529740	OLMESARTAN/HCTZ KRKA 40 mg/25 mg 28 tabletten
B-76	3641164	OPRYMEA 0,52 mg 30 tabletten
B-76	3623956	OPRYMEA 1,05 mg 100 tabletten
B-76	3641198	OPRYMEA 1,57 mg 100 tabletten
B-220	3779576	PALIPERIDON KRKA 6 mg 28 tabletten met verlengde afgifte
B-220	3779550	PALIPERIDON KRKA 9 mg 28 tabletten met verlengde afgifte
B-48	3689445	PANTOPRAZOLE EG 20 mg (PI-Pharma) 100 tabletten
C-31	3689429	PANTOPRAZOLE EG 20 mg (PI-Pharma) 28 tabletten
C-31	3689437	PANTOPRAZOLE EG 40 mg (PI-Pharma) 28 tabletten
B-21	2726347	PERINDOPRIL/INDAPAMIDE SANDOZ 2 mg/0,625 mg 30 tabletten
B-41	3000908	PRAVASTATINE EG 40 mg (PI-Pharma) 98 tabletten
A-45	3000908	PRAVASTATINE EG 40 mg (PI-Pharma) 98 tabletten
A-20	2745685	PREZISTA 150 mg 240 tabletten
B-220	2929511	QUETIAPINE RETARD TEVA 50 mg 10 tabletten met verlengde afgifte
B-21	3484102	RAMIPRIL KRKA 10 mg 28 tabletten
A-97	3959798	STEGLUJAN 15 mg/100 mg 28 comprimés
A-113	3959798	STEGLUJAN 15 mg/100 mg 28 comprimés
A-97	3959806	STEGLUJAN 15 mg/100 mg 98 comprimés
A-113	3959806	STEGLUJAN 15 mg/100 mg 98 comprimés
A-97	3959772	STEGLUJAN 5 mg/100 mg 28 comprimés
A-113	3959772	STEGLUJAN 5 mg/100 mg 28 comprimés
A-97	3959780	STEGLUJAN 5 mg/100 mg 98 comprimés
A-113	3959780	STEGLUJAN 5 mg/100 mg 98 comprimés
B-224	3043155	TELMISARTAN TEVA GENERICS 80 mg 28 tabletten
A-20	1686245	TRIZIVIR 300 mg / 300 mg / 150 mg 60 tabletten
A-55	3000916	ZOVIRAX 800 mg (PI-Pharma) 35 tabletten
B-135	3000916	ZOVIRAX 800 mg (PI-Pharma) 35 tabletten

Pour les baisses de prix veuillez-vous référer aux listes officielles sur le site web de pharmacy.brussels.

Recherche d'emploi

PHARMACIENS

11/2022	Pharmacien dynamique, motivé 4 ans d'expérience en indépendant disponible pour des remplacements les mercredis idéalement sur Bruxelles à partir de février 2023. Softs Nextpharm, officinall et greenock Contact : Amine-hamditn@hotmail.com ou 0474/39.37.09
01/2022	Après cessation d'activité comme titulaire, pharmacien cherche remplacements sur Bruxelles Contact : mohammedbenallal@hotmail.com ou 0488/67 90 08
01/2022	Pharmacien expérimenté et motivé cherche temps plein ou partiel. Contact : 0477690192

ASSISTANTS PHARMACEUTICO-TECHNIQUE

01/2022	Assistante indépendante : 18 ans de carrière - connaissance Greenock - flexible, dynamique, très bonne présentation. Région : Hainaut - Brabant Wallon . Contact : 0494/630585 ou e-mail: brezav@hotmail.com
---------	---

Offres d'emploi

12/2022	Is er misschien een apotheker die zijn werk-privébalans wil verbeteren. Niet werken op woensdag en/of zaterdag? Geen wachtdienst. Apotheek (grens Schaarbeek-Evere), makkelijk te bereiken met openbaar vervoer, uren overeen te komen, zoekt apotheker. Contact 0477/403864 (na 19u) of apo.debrabandere@skynet.be
12/2022	Pharmacie située à Laeken cherche assistant(e) pour renforcer l'équipe. Ambiance familiale, patientèle de quartier, horaires flexibles mais samedi prioritaire. Proposition de CDI ou 3/4 temps. Excellente ambiance de travail. Mail: phie.waterlot@skynet.be - GSM: 0477/22.18.69
11/2022	La pharmacie Petillon à Auderghem/ Etterbeek est à la recherche : - d'un(e) pharmacien(ne) bilingue, équipe jeune, bonne rémunération (+ avantages extra légaux) , contrat durée indéterminée, jeunes diplômés sont également les bienvenus, Si cela vous intéresse, merci de me contacter par téléphone au 0478/205.000 ou par courriel: jo.trap@proximus.be
11/2022	Pharmacie Engels à Laeken cherche pharmacien (statut employé) 3 jours par semaine dont le mercredi. Contact:02/427 81 30 ou 0477 677 072 ou anne-engels@hotmail.com
09/2022	Apotheek Grimbergen zoekt een enthousiaste apotheker m/v voor de nieuwe apotheek in Grimbergen. Profiteer van deze interessante opportuniteit om te werken in een uitdagende omgeving met de nadruk op verscheidene aspecten: - vanzelfsprekend: medicatie op voorschrift en OTC (een mooie lange OTC-wand) - kwalitatieve cosmetica met een leuke beleving - natuurproducten ° thuiszorg - meer toekomstgericht: testing (niet alleen covid) en vaccinatie - en nog meer. Wens je je te specialiseren in een bepaald domein, dan is daar met veel plezier ruimte voor. Aanvullende profielen maken een team immers sterk, interessant en uitdagend. Vol/halftijds, alles is bespreekbaar. Wij kijken al uit naar je komst – Contact: apotheekgrimbergen@gmail.com
08/2022	Pharmacie proche de l'hôpital Bracops cherche pharmacien.ne 1/2 ou plein temps. Pharmacien(ne) adjoint(e) C'est une pharmacie de quartier et de passage, orientée soins pharmaceutiques,aroma, nutri, ... Salaire attractif, horaire à convenir. Jeune diplômé.e bienvenu.e. Contact : +32495145516 ou mail: novakapharma@outlook.com

Pharmacies à remettre

12/2022	<p>Située au centre d'une commune en plein développement démographique, au carrefour des artères commerçantes.</p> <p>Son implantation stratégique et les perspectives de développement de la commune en font une opportunité unique à saisir !</p> <p>Contactez le bureau comptable MBM PHARMA au 02/343.64.21 ou secretariat@mbm-groupe.be et demandez Mr. Wydock (Réf 2022-05).</p>
11/2022	<p>Quartier Montgomery - Pharmacie actuellement exploitée sous le régime forfaitaire : CA : € 300.000,00 (HTVA)- réel potentiel Clientèle : € 60.000,00 Mobiliers, aménagements /matériel :+/- € 20.000,00 Stocks : sous réserve vérification inventaire : +/- € 30.000,00 Modalités à convenir pour la location des locaux professionnels Contact: remisedemapharmacie@gmail.com</p>
11/2022	<p>Cession d'une pharmacie en personne physique sur la commune de Molenbeek Saint-Jean. Il s'agit d'une pharmacie de quartier et de passage. L'officine est entourée de plusieurs écoles, cabinets médicaux et de commerces de quartier. Le chiffre d'affaires est en constante évolution depuis son transfert. Loyer 640€(charges comprises). Chiffre d'affaires : 550.000 euros Contact : 0486/49.75.33 (avant 20h merci).</p>
10/2022	<p>Pharmacie présente un chiffre d'affaires d'approximativement 300.000 euros/an en constante augmentation. Située dans le quartier Madou. Contact: mamaghani.nina@gmail.com Tél : +32485993932</p>
10/2022	<p>Pharmacie située entre Schuman et Reyers avec un réel potentiel cherche son futur propriétaire enthousiaste et motivé.Contact : fc018440@skynet.be</p>
05/2022	<p>Jolie pharmacie à remettre à Schaerbeek pour cause de problème de santé Chiffre d'affaire 200000€ - Prix 50000€ sans discuter - Curieux s'abstenir Contact : 0486.806.309</p>
04/2022	<p>Société comprenant 2 officines, au chiffre d'affaires de plus de 2Mln EUR de CA actuellement exploitées en société. Sa localisation stratégique à la sortie d'une station de métro lui assure une excellente visibilité. La société n'a aucune dette financière (bancaire). Plus d'informations sur le site https://mbm-groupe.be/pharmacies_a_remettre/. Contacter le bureau comptable MBM PHARMA au 02/343.64.21 ou secretariat@mbm-groupe.be et demandez Mr. Wydock.</p>
04/2022	<p>Pharmacie de quartier à céder dans la région de Charleroi. CA +/- 550.000€ Contact : mgeudewert@deloitte.com ou GSM 0495/46.58.23</p>
02/2022	<p>Pharmacie très bien située à Ixelles. CA 1,2M EUR. Réf 2022-01. Plus d'informations sur le site https://mbm-groupe.be/pharmacies_a_remettre/. Contacter le bureau comptable MBM PHARMA au 02/343.64.21 ou secretariat@mbm-groupe.be et demandez Mr. Wydock</p>
01/2022	<p>Pharmacie en société à remettre à JETTE (1090 Bruxelles) CA 1 million. Rez commercial à louer. Contacter Yannick Biot 0475/644961 ou y.biot@skynet.be</p>

Candidats repreneurs

Je suis à la recherche d'une officine à reprendre, avec un CA de plus de 1M sur la région de Bruxelles et alentours ainsi que dans le Brabant wallon. Contact : reprisepharm@outlook.be

Recherche officine à remettre autour de Bruxelles, dans le Brabant Wallon ou Flamand, avec un chiffre d'affaires de minimum 1 million d'euros. Contact: mb790432@proximus.be